

Changement climatique et Réduction des risques de catastrophe

Le Conseil des ministres de la COI a adopté en 2012 le « Cadre stratégique du changement climatique » puis en 2018, le « Plan d'action stratégique intégré du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe », permettant au Secrétariat général de la COI de mieux accompagner ses États membres. En cohérence avec la décision 10d du 33^{ème} Conseil, trois projets sont en cours de mise en œuvre, un en phase de démarrage et deux sont toujours en instruction.

1. Projet de « Résilience régionale aux effets du changement climatique grâce au renforcement des services météorologiques, hydrologiques et climatiques dans les pays membres de la COI »

Premier projet Fonds Vert pour le Climat (GCF) de la COI, le financement sera réparti entre le GCF, l'AFD et l'Union européenne (UE) (délégation de fonds du programme Service Climatique du Secrétariat des ACP vers l'AFD). Le montant global du projet est estimé à 75,6 millions d'euros et la durée de mise en œuvre est de 5 ans. Le projet est porté par l'AFD en tant qu'entité accréditée au GCF et la mise en œuvre sera assurée par la COI en tant qu'entité d'exécution.

Le document du projet a été déposé au GCF en avril 2020 après avoir reçu l'ensemble des lettres de soutien des États membres. L'examen du dossier est en cours auprès du GCF et le Secrétariat général a été saisi pour se rapprocher de ses États membres pour obtenir les lettres d'engagement des États concernés pour les cofinancements ainsi que sur le renouvellement des ressources humaines pour la pérennisation des acquis du projet. Les lettres et informations demandées aux pays sont en attentes pour pourvoir franchir les dernières étapes de validation avec le GCF.

Pour rappel, les objectifs de ce projet sont le renforcement des capacités, des équipements et services climatiques des services météorologiques et hydrologiques des pays de la COI. Le projet se décline en quatre composantes, dont une composante pour la gestion du projet et trois composantes techniques :

- *Composante 1 : renforcement des capacités, développement institutionnel et coopération régionale. Les activités couvrent la création d'un centre climatique régional (CCR), l'amélioration de la dotation en personnel du CCR et des services météorologiques nationaux, le renforcement des arrangements institutionnels et de la stratégie opérationnelle des services nationaux réunis et la conception détaillée, les spécifications techniques, l'intégration du système et processus d'appel d'offres des activités.*
- *Composante 2 : amélioration de la surveillance, de l'analyse des risques et des prévisions. Les activités prévues concernent l'amélioration des services d'observation hydrométéorologique, de surveillance et de prévision des impacts, la mise en place d'installations régionales pour l'entretien et la formation, le renforcement des capacités de R&D pour améliorer la compréhension des risques climatiques et des risques de catastrophes.*
- *Composante 3 : renforcement de la fourniture de services climatologiques et des systèmes d'alerte précoces aux niveaux national et régional. Les activités prévues sont l'amélioration des services climatologiques en fonction des besoins des usagers finaux, l'amélioration du mode de communication des services climatologiques et la mise en place de plateformes de communication pour les utilisateurs finaux et les fournisseurs de services informatiques.*

2. Projet d'« Accroissement de la résilience des écosystèmes côtiers des pays du Sud-Ouest l'océan Indien »

Ce projet régional est financé par l'AFD et le FFEM pour un montant de 10 millions d'Euros sur une durée de 5 ans. La Convention de financement a été signée le 20 février 2020. Actuellement, le Secrétariat prépare le lancement du projet avec le recrutement des équipes et la préparation des différentes étapes préliminaires au démarrage des activités (manuel de procédures du projet, plan de passation des marchés, recrutement du cabinet d'audit, recrutement de l'assistance technique).

Pour rappel, l'objectif est de renforcer la résilience des populations et des infrastructures littorales aux effets du changement climatique en utilisant les services rendus par les écosystèmes. Le projet propose d'utiliser les solutions fondées sur la nature dans des sites pilotes où cette option technologique est la plus pertinente, la moins coûteuse et la plus durable pour protéger les populations et les infrastructures côtières des événements climatiques extrêmes. Les composantes du projet sont :

- *Composante 1 : renforcement de la gestion des écosystèmes côtiers à l'échelle régionale et échanges d'expérience. Les activités prévues portent essentiellement sur le renforcement de la coopération régionale sur les écosystèmes côtiers et sur la GIZC ; le soutien aux comités nationaux et aux initiatives nationales de GIZC et les programmes d'échanges régionaux d'expérience ;*
- *Composante 2 : mise en œuvre des projets pilotes de restauration d'écosystème et de soutien à des filières d'exploitation durable des écosystèmes. Les activités sont destinées à renforcer la coopération scientifique régionale, à réaliser des actions démonstratives sur le terrain sur des sites et par des porteurs de projet identifiés à travers les projets pilotes et illustrer des solutions innovantes et/ou la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature ;*
- *Composante 3 : communication, sensibilisation, capitalisation et valorisation des bonnes pratiques. Les activités prévues portent sur la communication du projet, la sensibilisation des jeunes, des journalistes et des décideurs.*

3. Programme Intra-ACP « Alliance globale sur le changement climatique » (GCCA+) pour l'océan Indien

La COI bénéficie d'une subvention d'environ 1,5 million d'Euros du Secrétariat des ACP pour un projet d'accompagnement du Secrétariat général de la COI. La durée de mise en œuvre de projet financé sur les ressources de l'Union européenne est prévue pour 4 ans, à partir de février 2020. Le projet contribuera à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13 relatif à l'action pour le climat et la mise en œuvre de l'Accord de Paris en renforçant les capacités institutionnelles de négociation sur le climat et le plaidoyer de la COI, de ses États membres, de Zanzibar et des États insulaires africains ACP.

Le contrat a été signé avec l'Union européenne en décembre 2019 et les activités ont démarré au cours du premier trimestre de 2020. Ce projet est mis en œuvre par le Secrétariat général en s'appuyant sur ses effectifs internes. Un assistant du projet a été recruté au niveau régional et est en poste depuis le mois d'août 2020. Plusieurs activités ont dû être révisées dans le contexte de crise sanitaire internationale. Néanmoins, une première réunion consultative des Points focaux nationaux a eu lieu en septembre 2020. La première réunion du Comité de pilotage est proposée pour la première semaine de décembre, en marge de la rencontre de la Commission sur le Climat des États insulaires africains sous la présidence des Seychelles.

Pour rappel, les objectifs spécifiques sont de renforcer les capacités de la COI à coordonner, défendre et soutenir efficacement la voix des îles africaines dans les processus internationaux de négociation sur le climat et de promouvoir la position des îles africaines ; de renforcer la capacité de la COI à aider les îles du Sud-Ouest de l'océan Indien (incluant

Zanzibar) à se préparer aux négociations et à la mise en œuvre de l'Accord de Paris ; et de renforcer les capacités des universités, des instituts de recherche et des centres régionaux des États concernés pour le développement d'une économie bleue résiliente au changement climatique.

4. Projet de « Réduction des risques de catastrophe dans les États insulaires de la COI »

Le projet de réduction des risques de catastrophes est en cours de formulation par l'UE. Le montant total de la subvention est passé de 16 millions d'euros initialement à 6.5 millions, sur décision de l'UE.

Le projet sera placé sous l'égide du Secrétariat général de la COI. Pour la mise en œuvre des activités en appui aux États membres de la COI, deux projets de subvention sont malgré tout déjà identifiés : i) une subvention de 2.5 millions d'Euros pour la PIROI ; et ii) une subvention de 2 millions pour le bureau de réduction des risques de catastrophes des Nations unies. La COI mettra en œuvre quelques activités sous le devis programme. La fiche d'action est en cours d'examen auprès de l'Union européenne pour une éventuelle approbation vers la fin de 2020.

Pour rappel, les résultats attendus sont :

- Résultat 1 : Résilience accrue aux risques de catastrophe grâce à des investissements dans des mesures structurelles préventives et correctives. Les activités de ces résultats visent une amélioration des capacités institutionnelles et du cadre réglementaire pour la gestion des risques de catastrophe, des infrastructures critiques et la reconstruction ;
- Résultat 2 : Coopération régionale sur la gestion des risques de catastrophe est renforcée et une position régionale sur le changement climatique parmi les îles de l'océan Indien est adoptée. Les activités seront orientées vers les outils, la gouvernance régionale, des mécanismes de coordination et d'échanges ainsi que la sensibilisation ;
- Résultat 3 : Renforcement de la coopération internationale entre les PEID.

5. Le programme Readiness du Fonds Vert pour le Climat

Le projet est en cours de mise en œuvre depuis 2018 et pour une durée de 2 ans.

En 2019, trois activités principales ont été financées par ce programme :

- L'accréditation de la COI, à travers le recrutement d'un cabinet d'audit & conseil ;
- La mise en place d'un dialogue régional sur le GCF et les projets changement climatique, avec le recrutement d'une équipe en charge de mettre en place des dialogues nationaux et régionaux ;
- La finalisation du nouveau site institutionnel de la COI, compatible avec les exigences de transparence et d'information du GCF.

En 2020, les deux activités citées se sont achevées, et un nouveau lot d'activités a été lancé, avec notamment l'organisation d'un dialogue régional avec les points focaux du GCF sur la définition d'un portefeuille de projet climat entre les États membres et la COI, puis le lancement d'une campagne d'information et de communication sur la facilité technique de la COI pour accompagner l'instruction de projet GCF, qui est également une activité financée par le programme Readiness.

Parallèlement, la COI a fait la demande d'une extension de la convention de financement d'une année (jusque juin 2021) afin de finaliser l'intégralité des activités.

6. Accréditation de la COI auprès du GCF

L'intégralité du dossier final de demande d'accréditation a été déposée au GCF en février 2020. La COI attend maintenant l'avis du GCF sur le dossier et se tient disponible pour répondre aux demandes de clarification.

En 2019, un cabinet de conseil & audit a été recruté pour accompagner la COI dans le travail de mise en conformité des procédures fiduciaires internes ainsi que les procédures environnementale, sociale et genre. À l'issue d'un travail de 6 mois, la COI et le cabinet de conseil & audit ont pu mettre à jour et rédiger toutes les procédures réclamées par le GCF. Un effort important a été nécessaire pour mobiliser les équipes administratives de la COI pour relire et valider les documents fiduciaires, qui doivent refléter les réalités internes.

La suite du processus d'accréditation va passer par des échanges de question et de réponse entre les auditeurs du GCF et la COI. En supposant que le GCF valide la candidature de la COI, il faudra ensuite finaliser entre la COI et le GCF un « *Accreditation Master Agreement* » (AMA).

7. **Projet BRIO**

Le projet entre dans sa dernière année de mise en œuvre. La première année aura permis :

- de former 3 ingénieurs météorologues issus des Services météorologiques de Madagascar, Comores et Maurice ;
- de développer un modèle de simulation du changement climatique haute résolution pour toutes les îles de la COI, situation unique en Afrique.
-

Entre mai 2019 et avril 2020, 3 experts ont été basés à La Réunion et ont pu suivre une formation plein temps avec l'équipe d'ingénieur de Météo-France. Cette période a été consacrée à la formation des agents sur le changement climatique global et ses limitations en termes d'exploitation à l'échelle des territoires insulaires, les enjeux de la régionalisation des simulations climatiques globales incluant les méthodes statistiques de correction de biais et de descente d'échelle et leur mise en œuvre, le calcul d'indicateurs climatiques orientés utilisateurs.

Les ingénieurs ont maintenant retrouvé leurs services d'affectation dans leur pays d'origine. La deuxième période, d'une durée d'environ un an également, consiste :

- À assurer un transfert des compétences acquises lors de la phase de formation vers le service d'origine, et faciliter l'appropriation par les services nationaux des outils et résultats issus de la simulation régionale ;
- À faciliter l'interprétation et l'utilisation des nouveaux jeux de données à l'échelle nationale par les principaux secteurs d'activités impactés par les changements climatiques. Cet accompagnement se fait via l'organisation de rencontres et d'échanges avec les représentants des secteurs et l'organisation d'ateliers nationaux.

En parallèle du travail avec les services météorologiques nationaux, la COI va finaliser le développement d'un Géoportail pour mettre à disposition des utilisateurs les modèles climatiques haute résolution à travers une interface web moderne.

8. **SWIOCOF**

SWIOCOF : South West Indian Ocean Climate Outlook Forum est un évènement annuel organisé par la COI avec le soutien de Météo France.

Toujours cité comme un exemple de coopération régionale réussie en matière de prévision saisonnière par l'OMM, deux nouvelles sessions du SWIOCOF ont pu être organisées en 2019 et 2020 dans le cadre du projet BRIO. Une communauté de prévisionniste commence à s'établir et le niveau technique progresse d'année en année. La session 2020, organisée en vidéoconférence aura permis de réunir encore plus de météorologistes de chacun des pays participants.

Le projet Hydrométéorologie, donc prévu pour un démarrage en 2021, va ensuite prendre en charge la pérennité financière du SWIOCOF pour les 5 prochaines années. Finalement, cet exercice de coopération régional en météorologie aura pu se tenir continuellement pendant dix années, assurant ainsi une communauté formée aux prévisions saisonnières.

Proposition de décision :

Le Comité des OPL prend note des informations fournies et invite le Secrétariat général à poursuivre ses efforts menant à la mise en œuvre des activités des projets dans le domaine du climat.